



Syndicat UNSA-SDIS33  
18 allée des vignes  
33360 Carignan de Bordeaux  
à  
Monsieur le Président du SDIS de la Gironde

Bordeaux, le 15 mai 2020

Objet : Prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Monsieur le Président,

Le personnel du SDIS de la Gironde fait preuve quotidiennement d'une implication exemplaire pour faire face à la pandémie de covid-19.

Aussi, suite à la parution du décret n°2020-570 du 14 mai 2020, relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents de la fonction publique territoriale dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'UNSA-SDIS33 souhaiterait connaître votre position concernant l'attribution de cette prime pour les agent(e)s du SDIS de la Gironde.

Je reste à votre disposition pour en discuter.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Le secrétaire général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'N'.

Jacques Noaille